

GATT : Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. De 1947 à 1995, l'accord multilatéral supervisant le système commercial mondial ainsi que l'accord international régissant le commerce des biens (GATT de 1947). Il a ensuite été remplacé en janvier 1995 par la nouvelle institution appelée l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le GATT de 1994 (l'accord) qui a été modifié et comprend les nouveaux accords de l'OMC, continue de régir le commerce des marchandises. D'autres accords de l'OMC visent, par exemple, le commerce des services. Tous les accords qui s'appliquent à tous les membres de l'OMC, y compris le GATT, sont des éléments de l'Accord de l'OMC (1994). (GATT : General Agreement on Tariffs and Trade)

GROUPE DE CAIRNS : Coalition de 19 pays exportateurs de produits agricoles (Afrique du Sud, Argentine, Australie, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Guatemala, Indonésie, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Paraguay, Pérou, Philippines, Thaïlande et Uruguay) qui coopèrent dans le contexte de négociations commerciales multilatérales. (Cairns Group)

INVESTISSEMENT ÉTRANGER DIRECT (IED) : Capitaux engagés dans une entreprise étrangère. L'investisseur peut prendre le contrôle partiel ou total de celle-ci. Un investisseur qui acquiert 10 % ou plus des actions d'une entreprise étrangère effectue un investissement direct. (FDI : Foreign Direct Investment)

LIBÉRALISATION : Réductions unilatérales, bilatérales ou multilatérales des droits de douane et/ou élimination d'autres mesures qui limitent le commerce international. (Liberalization)

NPF : Traitement de la nation la plus favorisée (article 1 du GATT de 1994) exigeant que les pays ne fassent pas de distinction entre leurs partenaires commerciaux; tout traitement spécial accordé à un membre doit l'être aussi aux autres. Cette clause s'applique au commerce de marchandises et de services ainsi qu'à la propriété intellectuelle, quoique dans chaque domaine, le principe est appliqué un peu différemment. (MFN : Most-favoured-nation treatment)

OBSTACLES (MESURES) NON TARIFAIRES :

Mesures ou politiques gouvernementales autres que les droits de douane qui limitent ou faussent le commerce international. On peut citer comme exemples les contingents d'importation et les pratiques discriminatoires dans l'attribution des marchés publics. Ces mesures sont devenues des obstacles au commerce relativement plus visibles au fur et à mesure que les droits de douane ont été réduits depuis la Seconde Guerre mondiale. (Non-tariff barriers)

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques. Organisation composée de pays industrialisés dont le siège est à Paris et qui est chargée d'étudier une gamme étendue de questions ayant trait à l'économie, au commerce, aux sciences et à l'éducation, ainsi que de collaborer dans ces domaines. (OECD : Organisation for Economic Cooperation and Development)

OMC : Organisation mondiale du commerce. Établie le 1^{er} janvier 1995 pour remplacer le Secrétariat de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, elle constitue la base du système commercial international. (WTO : World Trade Organization)

PIB : Produit intérieur brut. Valeur totale des biens et des services produits par un pays. (GDP : Gross domestic product)

PROGRAMME DE DOHA POUR LE DÉVELOPPEMENT : Programme de négociations de l'Organisation mondiale du commerce, lancé lors de la rencontre ministérielle qui a eu lieu à Doha, au Qatar, en novembre 2001. (Doha Development Agenda)

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : Expression collective utilisée pour désigner notamment de nouvelles idées, des inventions, des conceptions, des écrits ou des films; la propriété intellectuelle est protégée, entre autres, par les droits d'auteur, les brevets et les marques de commerce. (Intellectual Property)

RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS : Dispositions institutionnelles d'un accord commercial qui prévoient le moyen de régler les divergences de vues entre les parties. (Dispute settlement)